**Suites des précédents CTAC**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| engagements | **CT AC** | **état d’avancement** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Point sur le projet CAMUS | 28/02/2017 | Point évoqué au cours de ce CT-AC. |
| Point sur la situation du bureau de l’élaboration et de l’utilisation des inventaires archéologiques de la sous-direction de l’archéologie à la direction générale des Patrimoines | 16/06/1528/02/17 | Le calendrier fixé, aussi bien pour le reclassement des 3 agents concernés, que pour les opérations de déménagement, a été tenu : les clefs des espaces occupés au sein du logis des gouverneurs ont été rendues à la ville de Tours  le 16 décembre 2016 et les 3 agents, placés dans l'intervalle en autorisation exceptionnelle d'absence, ont rejoint leurs nouvelles affectations le 1er janvier 2017. Les fonds (bibliothèque et documentation) ont été déposés à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine au sein de laquelle s'ouvre désormais un chantier pour la création d'un pôle archéologie piloté par la sous-direction de l'archéologie et la MAPA. |
| Centre de documentation du Service des bibliothèques des archives et de la documentation générale (SBADG) | 15/04/16 | Le rattachement du Centre de documentation du SBADG au Bureau de la diffusion numérique des collections, Sous-direction des collections, au sein du Service des musées de France, a pris effet après la consultation du CT AC du 15 avril 2016.Un point de suivi global sur la restructuration du SBADG a été inscrit pour information à l’ordre du jour du CT spécial Musées le 30 novembre 2016. |
| Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAPA) – Projet d’organigramme | 19/10/16 | Suite aux échanges avec les représentants du personnel lors du CT AC du 19 octobre 2016, le Secrétaire général adjoint a reporté le vote de ce point pour que l’administration puisse constituer et transmettre des pièces complémentaires.Le projet d’organigramme de la MAPA fera l’objet d'une nouvelle présentation lors d’un prochain CT AC. |
| Saisine du guichet unique sur les indemnités journalières de sécurité sociale. | 19/10/16 | Un état des lieux de la pratique des établissements publics sous la tutelle du MCC concernés a été réalisé. Une note de saisine signée de la Cheffe de service des ressources humaines va être transmise à la DRFIP |
| Saisine du CHSCT-AC sur l’organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) | 19/10/16 | À la demande des membres du CHSCT AC, ce point porté en question diverse a été reporté. |
| Projet de règlement intérieur du musée plans et reliefs | 28/02/17 | Après un avis favorable unanime lors du CHSCT patrimoine du 15 juin 2016, le règlement intérieur du musée des plans-reliefs a été finalisé après prise en compte de remarques émises lors de la consultation du CT AC du 28 février. |
| Réorganisation de la délégation à l’information et à la communication (DICOM) | 21/04/17 |  |
| Création d’une délégation à la photographie au sein de la direction générale de la création artistique (DGCA) | 21/04/17 | À la suite de l’avis rendu par le CTAC du 21 avril 2017, l’arrêté modifiant l’organisation et les missions de la DGCA a été publié le 22 juin 2017.L’avis de vacance du poste de délégué à la photographie a été diffusé sur la BIEP entre le 4 juillet et le 4 août 2017. La candidate retenue, Marion HISLEN, a pris ses fonctions le 1er février 2018.Les avis de vacance des deux chargés de mission de la délégation à la photographie ont été diffusés entre le 2 octobre et le 2 novembre 2017. Ces procédures de recrutement touchent à leur terme. La CAP des attachés a émis un avis favorable au recrutement de M. Alexandre Therwath qui prendra ses fonctions de chargé de mission économie de la création dans le domaine de la photographie le 4 avril prochain. Le choix du candidat sur le poste de chargé de mission scientifique est soumis à l’avis de la CAP des conservateurs prévue le 29 mars 2017. Le poste d’assistant administratif (mutualisé avec le service des arts plastiques) est occupé par Mme Isabelle PETIT depuis le 1er décembre 2017.L’installation des agents de la délégation à la photographie au sein du bâtiment de la rue Beaubourg implique des mouvements internes qui sont présentés pour information au CHSCT AC du 23 mars 2018.  |
| Programme « action publique 2022 »  | 16/11/17 |  Trois mois après le lancement du Programme Action Publique 2022, un premier comité interministériel de la transformation publique (CITP), tenu le 1er février 2018, a permis au Gouvernement d’annoncer des premières mesures issues des cinq chantiers transversaux engagés - ressources humaines, modernisation de la gestion budgétaire et comptable publique, simplification et qualité de service, transformation numérique, organisation territoriale des services publics -, enclenchant la dynamique de transformation publique.Dans le cadre des chantiers « simplification administrative et qualité de service » et « transformation numérique » l’Etat s’est engagé en faveur des associations culturelles qui « pourront déposer en ligne auprès des services du Ministère de la culture leurs demandes de subventions à compter du 1er janvier 2019. »Pour mener à bien la transformation de l'Etat engagée dans le programme « Action Publique 2022 », le Gouvernement a mis en place un fonds dédié de 700 millions d’euros sur cinq ans, dont 200 millions d’euros dès 2018. Un premier appel à projets du fonds pour la transformation de l'action publique a également été lancé. Plusieurs appels à projets seront lancés dans le cadre du fonds pour la transformation de l’action publique à partir de février 2018, pendant 5 ans.Le deuxième CITP aura lieu en avril prochain, après la remise du rapport du comité CAP22. D'autres CITP seront organisés, tous les six mois, et permettront de suivre la mise en œuvre des plans de transformations ministériels et interministériels, et de s'assurer du niveau d'engagement des ministères.Parallèlement, le secrétaire général s’est engagé dans l’examen de 10 thématiques transversales s’inscrivant dans le chantier relatif à « une administration centrale administration stratège et experte, encore plus agile et innovante » lancé par la ministre. Des groupes de travail associant les directions générales et portant sur dix domaines de compétence, sont chargés d’étudier la répartition des rôles entre le secrétariat général et les directions générales en vue d’aboutir à des propositions d'évolution destinées à optimiser le fonctionnement de l'administration centrale. Les 10 thématiques identifiées comme prioritaires sont l’action internationale et européenne, le budget et chaîne de la dépense, la communication, la documentation, les études, la formation, la logistique, la recherche, les ressources humaines et les systèmes d'information et transformation numérique. |